

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 08 DECEMBRE 2022**

**Délibération n°2022.12.254**

**Convention avec la compagnie Ouïe dire - Coopération avec le Mexique**

**LE HUIT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX à 18 h 00**, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 02 décembre 2022

**Secrétaire de Séance:** Gérard DEZIER

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **57**

Nombre de pouvoirs: **13**

Nombre d'excusés: **5**

**Membres présents :**

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

**Ont donné pouvoir :**

Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Jean-Luc FOUCHIER à Nathalie DULAIS, Jean-Jacques FOURNIE à Séverine CHEMINADE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Fabienne GODICHAUD à Brigitte BAPTISTE, Sandrine JOUINEAU à Zalissa ZOUNGRANA, Gérard LEFEVRE à François ELIE, Raphaël MANZANAS à Christophe DUHOUX, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Valérie SCHERMANN à Valérie DUBOIS, Zahra SEMANE à Jean-François DAURE, Roland VEAUX à Jacky BONNET, Philippe VERGNAUD à Hélène GINGAST,

**Excusé(s):**

Sabrina AFGOUN, Françoise DELAGE, Chantal DOYEN-MORANGE, Jean-Philippe POUSSET, Marcel VIGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20221208-2022\_12\_254-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2022

Affichage : 13/12/2022

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2022**

**DÉLIBÉRATION  
N° 2022.12.254**

COOPERATIONS INTERNATIONALES -  
CONTRACTUALISATION

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

**CONVENTION AVEC LA COMPAGNIE OUÏE DIRE - COOPERATION AVEC LE MEXIQUE**

La compagnie Ouïe-Dire mène depuis plusieurs années dans des quartiers populaires un projet expérimental de permanence artistique dont les habitants sont les acteurs de la création. Les auteurs associés à la résidence développent une résidence à caractère social. Les artistes participent à la vie de la cité et inventent avec les habitants une histoire commune où l'art retrouve une place dans le quotidien.

Riche des expériences menées sur son territoire avec cette compagnie, GrandAngoulême a proposé, à l'occasion de Guadalajara, capitale du livre Unesco 2022, de co-construire sur le même modèle une résidence associant Ouïe-Dire et des partenaires mexicains et de mener une aventure immersive dans deux quartiers populaires, l'un à Guadalajara, l'autre à Zapopan.

Ainsi, une réponse à l'Appel à Projets Franco-Mexicain du MEAE a été présentée par GrandAngoulême et les deux municipalités mexicaines, le financement du projet « Réseaux créatifs métropolitains » a été approuvé en juillet 2022.

La présente convention a pour objet de déterminer les modalités artistiques, logistiques et financières de la participation de Ouïe-dire aux résidences de quartiers qui se tiendront du mercredi 1<sup>er</sup> février au mardi 28 février 2023 à Zapopan et du mercredi 1<sup>er</sup> mars au vendredi 31 mars 2023 à Guadalajara.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20221208-2022\_12\_254-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2022

Affichage : 13/12/2022

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la convention passée avec la compagnie Ouïe-dire, pour sa participation aux résidences de quartiers de Zapopan et Guadalajara au Mexique, du mercredi 1<sup>er</sup> février au vendredi 31 mars 2023, dans le cadre du projet franco-mexicain « Réseaux créatifs métropolitains »,

**D'ATTRIBUER** à la Compagnie Ouïe-Dire, la somme totale de 17 100 € pour la participation aux résidences, la production d'œuvres ainsi que la restauration, le transport et l'hébergement des artistes,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilité à signer la convention.

<b>Pour : 70</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b> <b>Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20221208-2022\_12\_254-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2022

Affichage : 13/12/2022